



**ANCIENS ELEVES DE VAUGIRARD - LOUIS LUMIERE  
PHOTOGRAPHIE – CINEMA – SON**

Association loi 1901

Siège social : Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière – BP 22 – 93191 NOISY-LE-GRAND Cedex

[www.aevll.org](http://www.aevll.org) - [aeavl@aeavl.org](mailto:aeavl@aeavl.org)

**PROCES – VERBAL  
De la REUNION DU COMITE DIRECTEUR  
Le 16 décembre 2009 à PARIS**

**Président de séance :** Gilles FLOURENS

**Secrétaire de séance :** Benoît PITRE

**Membres présents :** Michel BAPTISTE,  
Gwénaéla CAPRANI,  
Jean-Noël FERRAGUT,  
Gilles FLOURENS,  
Jean FRANCILLON,  
Benoît PITRE,

**Membres absents :** Patrice BOURCET, excusé,  
Bertrand BOUTILLIER, excusé,  
Alain DAVID, excusé,  
Jean-Pierre MAFFRE,  
Jean-Philippe MORIN, excusé,  
Christian de ROZIERES, excusé,  
Nicolas ROCHE, excusé.

**Invité :** Alexandre CATONNE.

**Ordre du jour :** 1° Approbation du compte-rendu de la réunion du  
19 novembre 2009,  
2° Le mot du trésorier,  
3° La refonte du site,  
4° Le Parrainage,  
5° Divers

La réunion du Comité Directeur débute à 19 heures 50 sous la  
présidence de Gilles FLOURENS.

## **1° APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 NOVEMBRE 2009.**

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 19 novembre 2009.

## **2° LE MOT DU TRESORIER.**

A la date du 16 décembre 2009, l'Association dispose de 3264,12 euros. Elle compte 85 cotisants et 9 membres exonérés. Il y avait 128 cotisants en 2008.

Alexandre CATONNE ayant été choisi pour diriger la refonte du site, le trésorier lui remet un chèque de 800 euros, correspondant au tiers du devis.

## **3° LA REFONTE DU SITE.**

Alexandre CATONNE fait part de ses intentions pour la refonte du site. Le fond est bon, mais il faut entièrement revoir la forme. Il faut déterminer les accès aux menus et réorganiser le contenu. Actuellement il y a trop de tiroirs, nous devons revoir le rangement sans tout mettre dans une rubrique « archives ». les documents anciens disparaissent d'eux-mêmes en étant cachés par les plus récents. La rubrique doit être considérée comme le contenant ou dossier, de même que l'article est l'équivalent d'un fichier.

Nous devons nous partager le travail. Alexandre CATONNE se charge de l'habillage et des grands déplacements de fichiers. Nous nous chargeons du rédactionnel. Nous effectuons les petits déplacements et déterminons les rubriques de destination des aticles.

Dans un premier temps, les auteurs seront supprimés ainsi que les articles qui n'ont qu'une vie éphémères comme les annonces ou les « films »..

Les rubriques sont celles qui ont été définies lors des précédentes réunions, à savoir :

- L'association,
- Les techniques,
- Les opinions,
- Les témoignages,
- Les annonces.

La barre des partenaires sera réduite à un logo et un lien. Ces derniers seront vérifiés.

Alexandre CATONNE a mis en ligne un site de travail sur lequel nous ferons les modifications. En plus du tri des articles, il faudra revoir les tags (mot d'accroche de l'article) ainsi que les mots clé. Il faut éviter qu'un mot clé ne serve que pour un seul article.

En utilisant notre identifiant, nous allons dans l'arborescence du site. On y accède par la sphère située en haut à gauche de la page puis en cliquant sur « tout le site ». Dans les zones qui sont difficiles il faut pointer les articles et leur affecter une destination.

Les articles peuvent avoir quatre statuts :

- rédaction,
- attente de publication,

**Pensez à nos forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire.**

- publication,
- poubelle.

Pour travailler sur un article, il faut le dépublier puis se servir du forum des administrateurs pour donner son opinion. Chaque article possède un numéro visible sur l'arborescence et sur la fenêtre de travail.

L'adresse du site de travail est :

<http://onirisproductions.com/aevll/spip/ecrire/>

L'entrée se fait par utilisation du login

Une réunion sera organisée le 23 décembre 2009 à 19h au siège de l'AFC, 8 rue Francoeur à 75018 PARIS pour initier les membres du comité directeur au travail sous SPIP.

#### **4° LE PARRAINAGE.**

40 étudiants ont demandés à être parrainés. Les dossiers leur ont été transmis. La répartition des sections s'établit de la manière suivante :

- 15 Cinés dont un qui a déjà renvoyé son dossier,
- 13 Photos dont deux ont déjà renvoyé leur dossier,
- 12 Sons.

Michel BAPTISTE enverra un courriel pour rappeler la date limite des envois des dossiers.

#### **5° DIVERS.**

La prochaine réunion du comité directeur est fixée au 13 janvier 2010 à 19h30 à la Maison des Photographes, 121, rue Vieille du Temple à PARIS 75003.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h .

Fait à SAINT MAUR des FOSSES

Le.1 janvier 2010

Benoît PITRE  
Secrétaire Général

**Pensez à nos forêts, n'imprimez ce document que si nécessaire.**